



COMMUNIQUE DE PRESSE

17 décembre 2024

POINT SINTES N°10

L'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) publie la note sur les résultats des collectes de son [dispositif SINTES](#) (Système d'identification national des toxiques et des substances) en 2023.

Mis en place en 1999 par l'OFDT, le dispositif SINTES est un outil d'observation de la composition des produits psychoactifs illicites reposant sur dix-sept coordinations locales. Depuis dix ans, les résultats annuels d'analyse des collectes du dispositif sont présentés dans une note dédiée visant à repérer l'évolution de la composition des drogues qui circulent en France et l'apparition de produits rares, inhabituels ou provoquant des effets indésirables.

Le Point SINTES n°10 publié aujourd'hui par l'OFDT présente une synthèse des collectes effectuées en 2023.

TENEURS ET PRODUITS

- La tendance à l'augmentation de la concentration en principe actif de la cocaïne observée depuis 2018 se confirme en 2023 et s'accompagne d'une diminution voire d'une absence d'adultération (produits de coupe).
- Pour l'héroïne, les teneurs en principe actif restent stables en 2023. Des échantillons contenant des cannabinoïdes de synthèse, vendus comme de l'héroïne ont fait l'objet d'une alerte sanitaire en Ile-de-France.
- Les analyses de MDMA/ecstasy confirment des teneurs en principe actif élevées pour la forme cristal et une importante variabilité pour les comprimés.
- La 3-MMC est très peu identifiée en 2023, faisant l'objet de nombreuses tromperies.
- La cocaïne rose (le plus souvent une association de kétamine et de MDMA) est peu collectée en 2023.

CANNABIS ET CANNABINOÏDES

En 2023, divers produits contenant du cannabis ont émergé, certains étant très concentrés ou comestibles et pouvant provoquer des intoxications aiguës. La diffusion de l'hexahydrocannabinol (HHC), un dérivé du cannabis apparu en France en 2022 et classé comme stupéfiant en juin 2023, ainsi que d'autres cannabinoïdes hémisynthétiques, se poursuit en 2023. De plus, l'analyse des e-liquides révèle une grande variété de cannabinoïdes de synthèse, consommés par des utilisateurs très jeunes.

RISQUES NOUVEAUX

Des nitazènes, une nouvelle classe d'opioïdes de synthèse avec une puissance pharmacologique élevée et classée comme stupéfiant en juillet 2024, ont été identifiés par le dispositif SINTES en 2023, notamment dans le cadre de deux alertes sanitaires à Montpellier et à La Réunion.

L'année 2023 a également été marquée par l'identification de cathinones de synthèse, placées sous surveillance par l'EWS (European Warning System) de l'Agence européenne des drogues (EUDA) en raison du risque élevé de complications neuropsychiatriques. Cependant, très peu de données sont actuellement disponibles pour mieux comprendre ces risques.

Contact presse :

Marianna Perebenesiuk - com@ofdt.fr / 06 70 25 91 42



OFDT

69 rue de Varenne, 75007, Paris

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)